

modalités d'inscription

année universitaire 2017-2018

MASTER RECHERCHE
sciences de l'information et de la communication
option Recherche et développement

Pour vous inscrire

1. *Saisie de votre candidature*: inscriptions directes⁽¹⁾ à partir du 13 janvier 2017 sur internet : www.celsa.fr
2. *Envoi par courrier, dans les délais requis, des pièces nécessaires* (voir liste au verso) à l'adresse suivante :
CELSA - Master recherche - Inscription n° (rappel de votre numéro Internet)
77, rue de Villiers 92523 Neuilly-sur-Seine cedex
Dès réception des pièces demandées, une convocation vous sera adressée.
N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire.
3. *Clôture des inscriptions* : le 7 septembre 2017 (le cachet de la poste faisant foi).

Calendrier des épreuves

- . épreuves d'admissibilité : le jeudi 7 septembre 2017 pour **tous les candidats**, dépôt d'un projet de recherche en quatre exemplaires
- . épreuve de culture française (texte dicté 45mn puis contraction de texte 2h) pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger non titulaires d'une attestation de réussite à un test de connaissance de la langue française : le mardi 12 septembre 2017
- . entretien avec les membres de la commission d'admission : du 18 septembre au 20 septembre 2017

Calendrier des résultats :

1. épreuves de culture française et admissibilité : le jeudi 14 septembre 2017, à 16 h
2. admission : le vendredi 22 septembre 2017, à 16 h
Les résultats seront affichés au CELSA-Neuilly : 77, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. Ils ne seront pas communiqués par téléphone mais pourront être consultés sur le site Internet : www.celsa.fr⁽²⁾
Les candidats admissibles devront impérativement les consulter pour connaître le jour et l'heure de leur entretien avec les membres de la commission d'admission (aucune convocation spécifique ne sera adressée pour cette épreuve).

Rentrée : le mardi 10 octobre 2017

(1) Le droit d'accès et de rectification prévu par l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du CELSA, 77 rue de Villiers 92523 Neuilly-sur-Seine cedex.
(2) Seules les listes affichées ont valeur administrative.

rappel des conditions d'inscription

Les candidats ont à justifier de 240 crédits ECTS, d'un Master 1 ou d'un diplôme de niveau Bac+4 admis en équivalence (obtenu avec au moins 13 de moyenne) ainsi que des aptitudes et connaissances nécessaires à la poursuite d'études et de recherche en sciences de l'information et de la communication.

Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ou français faisant l'objet d'une dérogation, joindre la photocopie des titres de compétence, attestations et justificatifs (si nécessaire traduits par un traducteur agréé).

Les candidats non francophones doivent fournir une attestation de réussite à un test de connaissance de la langue française. S'ils ne peuvent fournir une attestation, ces étudiants doivent subir, préalablement aux épreuves d'admissibilité deux test de culture française.

pièces à fournir obligatoirement

Elles parviendront au CELSA dans une pochette en plastique transparent ; une étiquette (collée en haut et à droite) rappellera les nom, prénom, adresse et numéro d'inscription Internet du candidat.

- 2 photos d'identité portant, au dos, l'indication Master recherche ainsi que les nom et prénom du candidat
- 2 enveloppes timbrées au tarif postal en vigueur, portant le nom et l'adresse du candidat
- 1 enveloppe 32 x 23 cm timbrée à 0,75 €, portant le nom et l'adresse du candidat
- un curriculum vitæ détaillé
- 1 chèque de 70 € à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de PARIS IV - CELSA (30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la photocopie recto-verso de l'avis de bourse 2016-2017). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne sera pas remboursée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.
- la photocopie du diplôme de niveau Bac+4 avec document attestant de la mention obtenue ou photocopie de la carte d'étudiant pour les diplômés en cours. Pour les étudiants étrangers, une traduction du/des diplôme(s) fourni(s) sera demandée
- l'attestation de réussite à un test de connaissance de la langue française: DALF ou DELF niveau supérieur, TCF ou TEF niveau 4 (candidats titulaires de diplômes étrangers non francophones)

NB. Toute information complémentaire peut être obtenue sur notre site internet : www.celsa.fr

et auprès de Sibylle Monlouis au 01 46 43 76 49

sibylle.monlouis@celsa.paris-sorbonne.fr

➔ Veuillez vous assurer que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Attention: tout envoi parvenant au CELSA insuffisamment affranchi sera refusé.